



Tournoi nocturne « du printemps » de Vern sur Seiche
Double hommes et double mixte
Vendredi 24 mars 2017
N° autorisation : 16.BRET.35/TLL./002

REGLEMENT INTERIEUR DU TOURNOI

Organisation du Tournoi

- 1- Le tournoi se déroulera, le **vendredi 24 mars 2017** à partir de **19 heures** à la salle de la Seiche sur 12 terrains, en application des règles de la FFBad et du règlement général des compétitions. Il sera organisé à l'aide du logiciel BadPlus.
- 2- Le Juge Arbitre sera Cathy VANNIER, juge-arbitre principal, et sera secondé par Jean-Charles ROUILLEE.
- 3- Tout participant doit être en règle avec la FFBad et être en possession de sa **licence 2016/2017** au moment du tournoi qui devra être présentée, le cas échéant, à la table de marque à l'arrivée dans la salle.
- 4- Une tenue de badminton conforme à la circulaire fédérale en vigueur est exigée sur les terrains.

Inscriptions

- 5- La date limite de réception des inscriptions est fixée au **dimanche 19 mars 2017**. Le tirage au sort sera effectué le **mardi 21 mars 2017**.
- 6- Les inscriptions devront être réalisées au moyen des feuilles d'inscription envoyées avec l'invitation et le présent Règlement Particulier. Aucune inscription ne sera acceptée sans l'accompagnement des droits d'engagements correspondants.
- 7- Le comité d'organisation se réserve le droit de clôturer les inscriptions avant la date limite.

Droits d'Engagements

- 8- Un seul tableau est possible (double hommes ou double mixte). Les droits d'engagements par inscription, s'élèvent à **10 €**.

Convocations

- 9- Les convocations seront disponibles sur le site du club (www.badvern.com), au plus tard le mercredi précédant le déroulement du Tournoi.

Tableaux, Catégories et Séries

- 10- Le Tournoi du printemps est ouvert aux catégories Cadets, Juniors, Seniors et Vétérans.
- 11- Les tableaux ouverts seront le Double Hommes (DH) et le Double Mixte (Dmx).
- 12- Les séries ouvertes seront les séries P12, P11, P10, D9, D8, D7, R6 et R5. Le comité d'organisation se réserve la possibilité de constituer les tableaux en fonction du Classement Par Points Hebdomadaire (CPPH).
- 13- Le classement des joueurs (série et CPPH) sera celui **retenu le jeudi 9 mars 2017** (date J-15, avant la date du tournoi).

14- Le tournoi se disputera en poules de 3 ou 4 joueurs, avec 2 sortants par poule, puis en tableau final dans chaque catégorie. En fonction des inscriptions, des poules de 5 pourront également être constituées. Le Comité d'Organisation pourra supprimer ou fusionner les tableaux.

Programmation et Déroulement des Matches

15- L'ordre des matches respectera l'échéancier du Tournoi. Néanmoins, le Comité d'Organisation peut modifier l'ordre des matchs en cas de nécessité et avec l'accord du Juge-Arbitre.

16- Les matchs pourront être appelés avec un maximum **d'1 heure** d'avance sur l'heure annoncée sur l'échéancier.

17- Tout joueur non présent sur le terrain **5 minutes** après l'appel de son nom sera déclaré forfait par le Juge-Arbitre.

18- Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec tous les accessoires utiles à son match.

19- Tout joueur désirant s'absenter quelle qu'en soit la raison et quelle qu'en soit la durée, devra prévenir la table de marque sous peine d'être déclaré forfait par le Juge-Arbitre à l'appel de son match.

20- Les joueurs auront droit à 3 minutes d'échauffement à l'appel de leur match, le test des volants est inclus dans les 3 minutes.

21- La compétition se déroule en auto-arbitrage.

22- Le temps de repos entre deux matchs est de **20 minutes** minimum. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.

23- Les volants du Tournoi seront des volants en plumes. Les volants sont à la charge des joueurs jusqu'aux demi-finales (3 volants maxi fournis pour les finales). En cas de litige, le volant officiel est le BABOLAT 4 (catégorie standard homologuée par la fédération).

24- En cas de contestation, un et un seul représentant par club est désigné, pour la durée du Tournoi, afin d'exprimer ses doléances auprès du Juge-Arbitre.

25- Le comité d'organisation se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi, en accord avec le juge-arbitre.

Dispositions Particulières à la salle de la Seiche

26- Tout volant touchant une infrastructure de la salle sera compté faute. Au service, il sera compté let et pourra être rejoué une fois.

27- Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à y jouer, les scoreurs et les membres du comité d'organisation. A chaque pause, deux personnes par joueur au maximum pourront être autorisées à accéder au terrain pour le coaching.

Divers

28- La salle sera ouverte au public pendant le Tournoi. Le Comité d'Organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident.

29- Il est interdit de fumer dans la salle.

30- Le présent règlement sera affiché dans la salle.

31- Les chaussures de ville sont interdites sur l'aire de jeu, même pour les coach.

32- Toute participation au tournoi implique l'adoption du présent règlement.